

Dijon, le 23 octobre 2020

Le Président de l'université de Bourgogne

à

Monsieur le Recteur de Région  
académique,  
Chancelier de l'université de Bourgogne  
Bourgogne

*Pôle des affaires juridiques et institutionnelles (PAJI)*  
*paji@u-bourgogne.fr*

Monsieur le Recteur,

Conformément à l'article L. 719-7 du Code de l'Education, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un acte réglementaire de l'université de Bourgogne transmis dans le cadre du contrôle administratif et financier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général des services adjoints



Emmanuel RANC

P.J Arrêté relatif à l'annulation des élections des conseils de composantes de l'université de Bourgogne